

## **LES SOCIÉTÉS INSCRITES À BOURSE DE MONTRÉAL INC. SERONT TRANSFÉRÉES AU CDNXP**

**Montréal, le 14 septembre 2001** – En début d'après-midi aujourd'hui, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a fait savoir qu'elle avait entériné la demande de la Canadian Venture Exchange (CDNX) relativement à l'exercice de ses activités à Montréal. À cet effet, les sociétés toujours inscrites à Bourse de Montréal Inc. seront transférées prochainement au CNDX.

### **ÉCHEANCIER DE TRANSFERT**

#### **28 septembre 2001**

Bourse de Montréal Inc. cesse d'exercer des activités à titre de bourse d'actions.

#### **1<sup>er</sup> octobre 2001**

Les sociétés admissibles qui ont déposé leur demande d'inscription complète à la CNDX au 7 septembre 2001 verront leurs titres être admis à la négociation à la cote de la CNDX le 1<sup>er</sup> octobre.